

**Convention de délégation de la maîtrise d'œuvre du Programme d'Intérêt Général
Pacte Territorial France Rénov' Creuse**

AVENANT 2025

ENTRE

Le Conseil départemental de la Creuse 4 place Louis Lacrocq 23011 GUERET, représenté par Valérie SIMONET Présidente du Conseil Départemental, conformément à la délibération de la commission permanente du 21 février 2025 ;

ci-après dénommé « **le Département** »

ET

Le Groupement d'Intérêt Public « Creuse Habitat » 12 Avenue Pierre Leroux 23000 GUERET, représenté par Christelle SARTIAUX Directrice, conformément à l'article 17 de la convention constitutive de celui-ci ;

ci-après dénommé « **Creuse Habitat** »

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : L'article 5 de la convention est modifié de la manière suivante.

Pour l'année 2025, le Conseil Départemental de la Creuse subventionnera le coût de la mission estimé à **817 782 €** et réparti de la manière suivante :

- Volet 1 relatif à la dynamique territoriale auprès des ménages et des professionnels à hauteur de 105 623 €,
- Volet 2 relatifs aux missions d'information, de conseil et d'orientation des ménages à hauteur de 271 776 €,
- Volet 3 relatif à l'accompagnement à hauteur de 440 383 €.

Détail du financement dans le tableau ci-après :

| Financement PIG PT-FR' Creuse_2025 | Dépense totale |
|---|-----------------------|
| Volet 1 : dynamique territoriale | 105 623 € |
| Volet 2 : information - conseil - orientation | 271 776 € |
| Volet 3 : accompagnement | 440 383 € |
| TOTAL | 817 782 € |

Le Conseil départemental s'engage à verser deux acomptes au cours de l'année civile pour l'exécution de la mission. Un premier acompte de 50%, soit 408 891 €, sur le 1^{er} semestre et le second acompte de 30%, soit 245 335 €, sur le second semestre.

Le solde de 20 %, d'un montant de 163 556 €, sera versé au cours du premier semestre de l'année 2026, en fonction des dépenses réellement engagées en 2025 pour la réalisation de la mission.

Article 2 : Les autres articles de la convention restent inchangés.

Fait en deux exemplaires originaux
Guéret, le

Pour le Département de la Creuse
La Présidente du Conseil départemental

Pour le GIP Creuse Habitat
La Directrice

Valérie SIMONET

Christelle SARTIAUX